

**Conseil Municipal du 16 juillet 2020**  
**Extraits du Procès-verbal (consultable en mairie)**

**Présents** : M. DIDOU Charlez, M. GRALL Eric, M. GUEGUEN Serge, Mme GUILLERM Julie, Mme GUILLOU Gwenaëlle, M. GUILLOU Julien, Mme LE LEZ Laurie, Mme LE MESTRE Caroline, M. MILIN René, M. MONTAC Henri, Mme MUZELLEC Marie-Catherine, M. OLLIVIER Serge, M. PONTU Jacques, M. QUEAU Mickaël, M. RAZIL Jean-Luc

**Absent excusé** : M. DIDOU Charlez

En préambule, le Maire souhaite la bienvenue à Gwenaëlle GILLET au poste de secrétaire de Mairie depuis le 15 juillet 2020.

Lors de la séance du 10 juillet 2020, les élus ont désigné les délégués et suppléants au collège électoral devant procéder à l'élection des sénateurs.

Les délégués titulaires sont : Jacques PONTU, Serge OLLIVIER et René MILIN.

Les délégués suppléants sont : Caroline LE MESTRE, Jean-Luc RAZIL et Gwenaëlle GUILLOU.

**Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs**

Les membres du conseil municipal ont établi une liste de 24 personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs. Le directeur des services fiscaux désignera 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

**Transport scolaire 2020/2021**

Après réception de plusieurs devis, le conseil municipal décide de renouveler le contrat du transport scolaire avec le Taxi Anthony ROSEC pour l'année 2020/2021.

**Octroi d'un cadeau au personnel**

Le conseil municipal décide d'octroyer un cadeau aux agents quittant la collectivité ou partant à la retraite.

**Questions diverses**

Le 1<sup>er</sup> adjoint a présenté le budget communal aux nouveaux élus.

M. le Maire annonce la fermeture du Tré-Soph au 15 septembre.

Des rampes d'accès ont été réalisées au Moulin de Kerguiduff par la Métallerie du Pont de la Corde.

Le point à temps sera réalisé courant juillet.

Un devis est en cours pour le curage des fossés.

L'adjoint aux affaires scolaires fait part d'une perte importante d'enfants à la rentrée à l'école Notre Dame de Lourdes.

La commission multisport s'est réunie afin de visiter les installations des terrains multisports du territoire, un cahier des charges est en cours de réalisation.

Les élus font part de nombreuses incivilités autour des éco-points avec notamment le dépôt d'encombrants.

La mairie sera fermée du 12 au 23 août, des permanences seront assurées les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12h.